

WO/CC/82/5

Original : anglais

date : 17 juillet 2023

**Comité de coordination de I’OMPI**

**Quatre‑vingt‑deuxième session (54e session ordinaire)**

**Genève, 6 – 14 juillet 2023**

Nomination du directeur de la Division de la supervision interne

*Document établi par le Secrétariat*

1. Il est rappelé que la Charte de la supervision interne de l’OMPI, jointe au Règlement financier de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et à son règlement d’exécution (annexe I) prévoit ce qui suit :

“I. Nomination, évaluation des performances et révocation du directeur la DSI

“51. Le directeur de la Division de la supervision interne est doté de qualifications et de compétences élevées dans le domaine de la supervision. Son recrutement doit reposer sur un processus de sélection international ouvert et transparent mis en œuvre par le Directeur général, en concertation avec l’OCIS.

“52. Le directeur de la Division de la supervision interne est nommé par le Directeur général, avec l’aval de l’Organe consultatif indépendant de surveillance et du Comité de coordination. Le directeur de la DSI est nommé pour une période déterminée de six ans non renouvelable. Au terme de son mandat, il ne peut prétendre à un nouvel emploi à l’OMPI. Il convient de faire en sorte, dans la mesure du possible, que le début du mandat du directeur de la DSI ne coïncide pas avec celui d’un nouveau vérificateur externe des comptes.

“53. Le Directeur général ne peut révoquer le directeur de la Division de la supervision interne que pour des motifs spécifiques et fondés et avec l’aval de l’OCIS et du Comité de coordination.

“54. L’évaluation du directeur de la Division de la supervision interne est effectuée par le Directeur général après qu’il a reçu l’avis de l’OCIS, et en consultation avec ce dernier”.

1. Le poste de directeur de la Division de la supervision interne (DSI) est devenu vacant le 1er février 2023, en raison de la fin du mandat à durée déterminée non renouvelable du titulaire en janvier 2023. Compte tenu du fait qu’il convient de faire en sorte, dans la mesure du possible, que le début du mandat du directeur de la DSI ne coïncide pas avec celui d’un nouveau vérificateur externe des comptes, le poste a été publié initialement le 28 février 2022, mais le concours a été annulé par la suite en raison d’un nombre insuffisant de personnes qualifiées.
2. L’avis de vacance a été rediffusé à grande échelle entre le 4 novembre 2022 et le 8 décembre 2022, notamment sur le portail des carrières de l’Organisation et sur des plateformes de diffusion sur l’Internet. L’avis de vacance d’emploi a également été communiqué aux États membres. Au total, 188 candidatures ont été reçues (148 hommes et 40 femmes).
3. À l’issue de la présélection effectuée par le Département de la gestion des ressources humaines (DGRH), 64 personnes ont été considérées comme ayant les qualifications requises stipulées dans l’avis de vacance et inscrites sur la liste de sélection. Sur la base des qualifications requises pour le poste et des explications fournies, le Comité des nominations a présélectionné neuf personnes (six hommes et trois femmes). En termes de diversité géographique, les personnes présélectionnées représentaient des nationalités d’Afrique, d’Asie et d’Europe. Le comité a accepté de faire passer un test écrit et des entretiens vidéo asynchrones afin d’évaluer les connaissances techniques des candidats en fonction des exigences du poste.
4. À la lumière des évaluations et des entretiens, le Comité des nominations a conclu que trois personnes présentaient les qualifications requises pour le poste et une recommandation a donc été soumise à l’examen du Directeur général. Après un examen minutieux du rapport établi par le comité et des dossiers des candidats, et à la suite de l’entretien qu’il a lui‑même mené avec la personne dont la candidature avec la préférence, le Directeur général propose de nommer Mme Julie (Juliana) Nyang’aya, ressortissante du Kenya, directrice de la DSI.
5. Conformément au paragraphe 52 de la Charte de la supervision interne de l’OMPI, l’Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) a également été informé et consulté à propos de la description du poste et de la procédure de recrutement à ses sessions de 2022 et 2023 et il a entériné la nomination de la candidate proposée par le Directeur général.
6. Mme Julie Akinyi Nyang’aya est titulaire d’un master en gestion d’entreprise (MBA), d’une licence en comptabilité et de plusieurs certifications (vérificatrice des systèmes d’information, examinatrice en fraude, experte‑comptable et spécialiste du développement durable dans le cadre de la Global Reporting Initiative). Elle a travaillé pour Deloitte et Touche LLP, en tant qu’associée au Kenya de 2007 à aujourd’hui, et en tant que directrice principale aux États‑Unis d’Amérique de 2004 à 2006. Elle a fait preuve d’une solide connaissance des organisations du système des Nations Unies, de leur gouvernance, de leurs statuts et règlements, ainsi que des risques et des contrôles connexes. Elle a dirigé des activités complexes d’audit, d’enquête et de conseil, et a fait preuve d’une grande expérience dans la direction d’équipes compétentes. Des copies de l’avis de vacance d’emploi et du curriculum vitae de Mme Nyang’aya sont jointes au présent document (annexes I et II, respectivement).
7. *Le Comité de coordination de l’OMPI est invité à prendre note des informations contenues dans les paragraphes 1 à 7 et à approuver la nomination de Mme Nyang’aya en tant que directrice de la Division de la supervision interne (DSI) pour une durée non renouvelable de six ans.*

[Les annexes suivent]

Curriculum vitae de Mme Julie Nyang’aya

Ressortissante du : Kenya

Formation

2000 – 2001 M.B.A. Master en gestion d’entreprise, Université de Nairobi (Kenya)

1990 – 1993 B.Com. Licence en comptabilité, Université de Nairobi (Kenya)

Certifications

2022 Spécialiste certifiée du développement durable dans le cadre de la Global Reporting Initiative (GRI)

2021 Examinatrice certifiée en fraude, Association of Certified Fraud Examiners (AFCE)

2021 Vérificatrice certifiée des systèmes d’information, Information Systems Audit and Control Association (ISACA)

1997 Experte‑comptable certifiée, Conseil de l’ordre des experts‑comptables (Kenya)

Expérience professionnelle

2007 – aujourd’hui Associée, Deloitte & Touche LLP, Nairobi (Kenya)

2004 – 2006 Directrice principale, Deloitte & Touche LLP, New York (États‑Unis d’Amérique)

[L’annexe II suit]

[Avis de vacance à insérer]

[Fin de l’annexe II et du document]